

Il y a dix ans, Valéry Giscard d'Estaing défend le traité constitutionnel à l'ESSCA



Il y a dix ans, à la mi-avril 2005, l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, s'est déplacé à Angers pour un échange avec les étudiants de l'ESSCA. A six semaines du référendum sur le traité constitutionnel de l'Union européenne, il s'agissait de battre campagne en faveur du « oui ». Quoi de plus normal – après tout, c'est lui-même qui avait porté cette « constitution » (qui n'en était pas une) sur les fonts baptismaux en présidant, avec beaucoup de diplomatie et de savoir-faire, la « [Convention](#) » qui la rédigea entre mars 2002 et juin 2003.

L'ex-président était visiblement ravi de se trouver encadré de jeunes étudiantes qui, elles, étaient visiblement impressionnées par le charisme d'un homme d'Etat de 79 ans. Après une ou deux coquetteries sur son âge, il s'attela à

défendre un texte qu'il avait pourtant vu se vider d'une bonne partie de sa substance par les chefs de gouvernement lors des [Conseils européens de 2003](#) et de 2004. Les « grands » voulaient une modification des droits de vote, les « petits » insistaient sur « leur » Commissaire, les pays catholiques insistaient sur une référence à l'héritage chrétienne, et la Pologne, l'Espagne et le Royaume-Uni insistaient sur leur capacité d'émettre un veto contre à peu près tout. De la « Constitution » assez audacieuse de l'été 2003, il n'en resta qu'un traité dilué et somme toute illisible pour tout citoyen qui avait la malchance de ne pas être titulaire d'un doctorat en droit international.

Les faiblesses du traité nonobstant, Giscard d'Estaing faisait mine d'y croire et défendait son « enfant », comme il l'appelait, avec conviction. Il allait même jusqu'à trouver cette constitution « aussi parfaite que la constitution française », une comparaison qu'en rétrospective, on aurait envie de prendre pour un lapsus freudien, tant les deux textes sont à l'origine de nombreux blocages sur les échelles nationale et communautaire.

Qui plus est, une telle attitude, qui renvoyait toute critique de ce traité, aussi fondée et différenciée soit-elle, aux vieux réflexes anti-européens des extrémistes de tout bord, ne pouvait être perçue, dans l'atmosphère déjà bien tendue de la campagne référendaire, comme une preuve supplémentaire de condescendance élitiste. Et de ce fait, renforcer encore le camp du « non ».

Bien sûr, auprès des étudiants de l'ESSCA, Giscard d'Estaing n'avait pas de peine à convaincre du bienfondé à la fois du traité et de la construction européenne. De jeunes gens intelligents et multilingues, dotés d'une formation académique de haut niveau et d'une ouverture internationale indéniable, font partie de cette partie de la population pour qui l'Europe (tout comme la globalisation) n'est pas une menace économique et identitaire, mais une opportunité professionnelle et culturelle.

Le même jour, Jacques Chirac, président de la République depuis dix ans, avait convoqué TF1 à l'Élysée pour débattre de l'Europe [avec un panel de 83 jeunes entre 18 et 30 ans](#). Ce fut un désastre. Loin de prêcher devant un public convaincu, le président était obligé d'avoir recours à la formule papale « N'ayez pas peur ! ». Mais la phrase qui a marqué son incapacité flagrante de comprendre le scepticisme ambiant a été l'aveu d'incompréhension devant le « pessimisme » des jeunes au sujet de la France et de l'Europe : « Je ne le comprends pas, et cela me fait de la peine », dit-il, effaré et incrédule devant l'échec de cet exercice de communication qui était en train de mal tourner.

Pouvait-on mieux illustrer la coupure, socio-économique et générationnelle, entre les élites politiques françaises et le peuple qu'ils sont censés représenter ? Six semaines plus tard, le « non » l'emportait nettement avec près de 55% des suffrages.

Albrecht Sonntag